

PAR COURRIEL

Québec, le 30 octobre 2024

Objet : Demande d'accès n° 2024-10-104 – Lettre de réponse

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 18 octobre dernier, concernant une copie des photos de l'inspection du 31 juillet 2024 au lac Bréboeuf à St-Félix d'Otis.

Le document suivant est accessible. Il s'agit de :

- 2024-07-31_Rapport_inspection_Photos_3 pages.

Vous noterez que, dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M. Eli-Eli Comlan N'Soukpoé, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel comlaneli-eli.nsoukpoe@environnement.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le directeur,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Martin Dorion

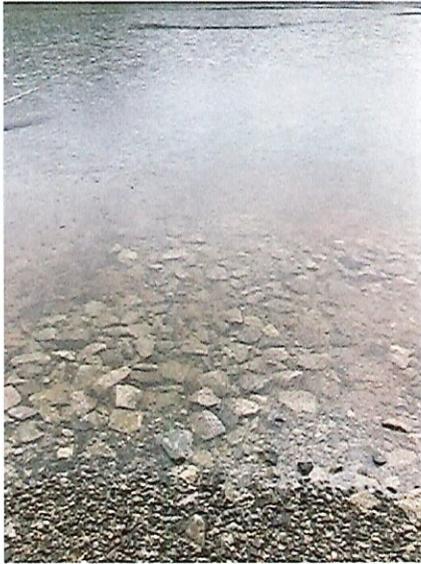
p. j. 3



1



2



3



4



5



6



7



9



11



8



10



12



13



14